

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Blanquefort (33290)

Réponses de Véronique Ferreira, au nom de la liste « Ensemble vivre BLANQUEFORT »

– le 12/03/2020 à 10:06 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Le plan vélo figure bien dans notre programme avec la continuité cyclable sur les 2 grands axes de la commune. Je ne peux pas vous donner un budget par habitant car la négociation se fait dans le cadre du contrat de co-développement avec BM

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

La vraie réponse serait :oui, mais pas exclusif. Donc pas un comité exclusivement vélo, mais un conseil de développement durable qui prendra en charge cette question. J'ai cliqué oui, car il n'y avait pas de réponse intermédiaire possible.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal c'est à dire entre Blanquefort et Bruges, Bordeaux, le Taillan, le Pian ou Parempuyre notamment.

Oui, car les 2 grands axes rejoignent le Pian et Parempuyre. Pour Parempuyre, la continuité sera assurée, pour le Pian, il faudra lancer les discussions

Action n°4 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des réaménagement des grands axes routiers. On peut notamment citer l'avenue du 11 Novembre (après le Lidl) et du Général de Gaulle (après Caychac) mais aussi l'avenue de la Dame Blanche et du 8 Mai ainsi que pour l'avenue de la Salle de Breillan.

A l'heure actuelle, 3 sur 4 sont prévus : Caychac et salle de Breillan et 11 novembre.

Action n°5 : je ne m'engage pas

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Je réponds non car c'est un point que nous n'avons pas envisagé jusqu'à présent, probablement par méconnaissance.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Oui, prêts à aider à promouvoir cette possibilité. Important pour BLANQUEFORT à cause de sa zone industrielle et du nombre important de camions

Action n°7 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Les double sens cyclables sont déjà systematisés

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Le plan "arceaux" est inscrit dans notre programme

Action n°9 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Exemple de l'école du Bourg qui ouvre en septembre

Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

Promouvoir une culture vélo

Action n°11 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Action n°12 : je ne m'engage pas

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Réponse à titre personnel et pas au nom de la liste: pour une raison médicale personnelle, je ne peux m'engager pour le vélo. À titre personnel, je remplace plutôt par la marche

Action n°13 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°14 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

A BLANQUEFORT, essentiel sur le double sens en particulier

Commentaires généraux

Juste une précision qui ne concerne pas le vélo : cette politique vélo doit être accompagnée par celle de la marchabilité (le terme n'est pas beau). Le piéton ne doit pas être oublié, car soit on est piéton de façon permanente, soit il faut bien sortir de sa voiture ou de son vélo !